

Malgré tout, raconter. Délinéarisation du récit dans les entretiens oraux sur la Shoah¹

Sophie Milquet²

This article aims to study the narrative entropy at work in oral interviews about deportation, which come from the Fondation de la mémoire contemporaine (Brussels). The analysis focuses on the elements in which the tension between a goal of continuity and the incursion of the event most obviously appears. It will first show how the ‘Shoah sequence’ overdetermines the entire interview, and then how it is marked by several structural features evoking delinearization. This calling into question of the narrative, to whatever degree, sometimes leads to an extreme, where the telling of the atrocity prevents the continuation of the interview. Finally, the article highlights the status of the interview conditions the content, a sort of temporal game between the past and the present.

Cet article entend prendre la mesure du principe d’entropie narrative à l’œuvre dans les entretiens oraux portant sur la déportation, issus de la Fondation de la mémoire contemporaine (Bruxelles). L’analyse porte sur les éléments où se négocie le plus manifestement la tension entre une visée de la continuité et l’effraction de l’événement. Elle montrera d’abord comment la ‘séquence Shoah’ surdétermine tout l’entretien, puis la manière dont celui-ci est marqué par plusieurs traits structurels qui ressortissent globalement de la délinéarisation. Cette remise en cause de la narration, à quelque degré que ce soit, débouche parfois sur un extrême, où le récit de l’atrocité hypothèque la poursuite de l’entretien. Enfin, la situation de l’entretien en conditionnant aussi le contenu, une sorte de jeu temporel entre le passé et le présent sera mise en évidence.

KEY WORDS : Oral history, Shoah, Narrative structures, Deportation

MOTS CLÉS : Histoire orale, Shoah, Structures narratives, Déportation

¹ Pour mentionner cet article : Sophie Milquet, « Malgré tout, raconter. Délinéarisation du récit dans les entretiens oraux sur la Shoah », in Beatrice Barbalato (dir.), *Auto/biographie, désordre, entropie, Mnemosyne o la costruzione del senso*, n.12, PUL-Presses universitaires de Louvain, 2019.

² Fondation de la Mémoire Contemporaine. Centre interdisciplinaire d’étude des religions et de la laïcité (CIERL) - Université libre de Bruxelles.

1. Le fonds d'entretiens de la Fondation de la Mémoire contemporaine

La Fondation de la Mémoire contemporaine collecte des entretiens depuis 1990 sur l'histoire des Juifs de Belgique. La majorité des 140 entretiens sont des récits de vie détaillés, qui peuvent durer plus d'une quinzaine d'heures, avec des séances s'étalant sur une période de plusieurs mois. D'autres, moins nombreux, constituent plutôt des entretiens thématiques, accompagnant les recherches en cours à la Fondation (Massange C. 2012 : 193-197).

Les entretiens (pour l'essentiel enregistrés, plus rarement filmés) abordent des thèmes divers : l'immigration d'avant-guerre et la vie quotidienne dans les pays de départ, la détention à la caserne Dossin à Malines, la déportation, la Résistance, la clandestinité, la situation des enfants cachés, l'engagement au sein des forces armées alliées, la reconstruction communautaire après la Libération, l'émigration vers Israël, la vie des orphelins dans les homes, mais également des réflexions sur la situation politique, l'identité, la démocratie ou la mémoire.

La première phase des entretiens consiste en un 'entretien préliminaire', où la personne interviewée raconte son histoire sans être interrompue³. Cela permet à l'intervieweur de se documenter sur le contexte de la biographie de cette personne en vue des entretiens ultérieurs. Tout au long des séances, l'intervieweur a pour rôle d'aider à structurer le témoignage par sa connaissance historique. Les entretiens sont dits 'semi-directifs', laissant à l'interviewé l'occasion de s'attarder ou de se taire sur différents passages (Decamps F. 2001 : 314-316). Les questions sont issues d'un questionnaire chronologique, travaillé et adapté en fonction de chaque entretien. Le protocole insiste sur le fait de laisser la liberté au témoin à partir des questions posées, « car c'est souvent dans ces moments-là qu'on obtient le meilleur » (Goldberg M. 1998 : 88), tout en finissant par reprendre le fil chronologique.

Les interviews sont ensuite transcrites de façon littérale, accompagnées de résumés, de mots-clés, d'explications contextuelles et éventuellement d'annexes documentaires, parfois confiées par les témoins eux-mêmes. Le fonds (transcriptions et enregistrements) est essentiellement consulté par des historiens, mais aussi, dans une moindre mesure, par des sociologues, des psychologues ou des linguistes. Des personnes engagées dans un travail de mémoire familiale y ont également recours.

³ Le processus d'interview, de sa préparation à sa conservation, est formalisé dans un protocole interne (Martine Goldberg, 1998).

À partir d'une dizaine d'entretiens concernés par la déportation, cet article entend montrer comment est dite la survenue de l'événement dans le cadre du récit qui est ainsi fait. « Donner du sens et se construire une identité narrative, comme le rappelle Emmanuelle Danblon, sont des fonctions discursives essentielles à tout être parlant » (Danblon E. 2007 : 47). Or l'identité apparaît, dans le cas du témoignage d'événements historiques, comme le « principe organisateur du récit lui-même », fondant « sa cohérence et la mise à jour de l'image que le témoin présente de lui-même » (Wallenborn H. 2006 : 144). Hélène Wallenborn pointe ainsi la difficulté propre à l'usage historique des entretiens, en raison même de la construction identitaire à l'œuvre dans ces récits, qui y organise des silences, des insistances ainsi qu'une certaine idée de la continuité (*Ibid.* : 139-145).

Poser la question de l'entropie à ce corpus implique dès lors de déterminer comment fonctionnent les 'agents de désordre' que constituent potentiellement les événements traumatiques : le canevas semi-directif de l'entretien draine-t-il l'extraordinaire, lisse-t-il le récit dans la chronologie, ou bien l'événement trouve-t-il des modes d'expression particuliers à la situation d'énonciation ? En d'autres termes : dans quelle mesure le principe d'entropie narrative est-il ici agissant ? Il faudra à cet effet prendre la mesure des particularités des interviews orales : non seulement il s'agit de récits en co-construction où l'intervieweur est également créateur, mais la simple présence du magnétophone (plus rarement de la caméra), posé entre l'intervieweur et l'interviewé, laisse aussi présager à l'interviewé un usage ultérieur de sa parole, sur lequel il n'a que peu de prise, et qui peut impliquer des choix narratifs particuliers.

Cet article analysera les éléments où se négocie le plus manifestement la tension entre une visée de la continuité et l'effraction de l'événement. On verra d'abord comment la 'séquence Shoah' surdétermine tout l'entretien, puis la manière dont celui-ci est marqué par plusieurs traits structurels qui ressortissent globalement de la délinéarisation. Cette remise en cause de la narration, à quelque degré que ce soit, débouche parfois sur un extrême, où le récit de l'atrocité hypothèque la poursuite de l'entretien. Un dernier point montrera, sur le mode exploratoire, combien la situation de l'entretien en conditionne aussi le contenu, dans une sorte de jeu temporel entre le passé remémoré et le présent de la remémoration.

2. La surdétermination de la Shoah

Dès l'emblée, la narration pose problème. L'amorce, lors de l'entretien préliminaire, est problématique pour nombre d'interviewés, qui ne savent pas « par où commencer » ou expriment leur étonnement face à la volonté de commencer le récit avant la guerre :

T1⁴ : Bon, je vais commencer par... ?

I1 : Par le début...

T1 : Par le début. Le début pour moi c'est... euh... 1940, je crois.

I1 : Ou ta naissance, peut-être ?

T1 : Ma naissance ?

Alors que pour les chercheurs, la connaissance de la période d'avant 1940, et notamment des paramètres géographiques, religieux ou économiques, est capitale pour comprendre le vécu de guerre, celui-ci semble déterminer à lui seul, aux yeux de l'interviewé lui-même, l'accession au statut de témoin :

I2 : J'aimerais que vous me racontiez aujourd'hui, c'est votre histoire, je dirais, avec le plus de chronologie possible.

T2 : Mon histoire ou mon histoire de la Résistance ?

I2 : Votre histoire, toute votre histoire.

Cette surdétermination de la guerre sur les autres événements biographiques est une constante dans les interviews. La guerre devient un « événement fondateur en négatif » de l'identité (Riccœur P. 1991: 9-21). Dans l'exemple ci-dessous, l'évocation du suicide de la mère est liée aux événements de guerre, alors qu'il a lieu bien plus tard, en 1962 :

I1 : Mmm. Après-guerre, votre mère doit refaire sa vie.

T3 : Oui. Mais elle a pas bien refait sa vie. Ma mère s'est suicidée. [I1 éclate en sanglots.]

⁴ L'ensemble des exemples cités a été anonymisé. T désigne le témoin, et I l'intervieweur. Les écarts oraux à la norme linguistique ont été conservés dans les exemples.

De même, un survivant aborde la partie consacrée à la déportation par « Nous sommes arrivés à Birkenau. Maintenant ça commence... Maintenant ça commence... » (T5), comme si tout ce qui précédait n'était qu'une introduction au cœur du récit.

3. Structure de l'entretien et phénomènes de délinéarisation

Il est difficile de faire des généralités sur la structure d'entretiens semi-directifs, tous bâtis selon le même schéma, mais investis différemment selon les intervieweurs/és. Néanmoins, chez les témoins concernés par la déportation, on peut remarquer toute une série de traits structurels qui apparaissent moins nettement dans des interviews moins chargées émotionnellement. Dans l'échantillon étudié, certains cas de diffuence de la pensée (sorte de logorrhée), d'oublis, de sauts temporels, de répétitions et d'hypotyposes sont apparus particulièrement saillants. Par-delà le fonctionnement technique de la mémoire, l'âge avancé des témoins et l'éventuelle mauvaise connaissance de la langue – qui peuvent en partie expliquer ces phénomènes –, la structure parfois erratique des entretiens peut aussi être considérée comme caractéristique d'une certaine expression de la Shoah, telle qu'elle a été étudiée dans la littérature par les *trauma studies* (Caruth C. 1996 et LaCapra D. 1998 et 2001). Dans cette perspective, la déchronologisation de la narration est même considérée comme un devoir de la fiction. Selon Claude Lanzmann, elle contrasterait ainsi avec la tendance à la normalisation, harmonisation et idéalisation de l'historiographie (LaCapra D. 1998 : 105). Son explication est la suivante : « The six million Jews did not die in their own good time and that's why any work that today wants to do justice to the Holocaust must take as its first principle to break with chronology » (Lanzmann C. « De l'holocauste à *Holocaust*, ou comment s'en débarrasser », cité dans *Ibidem*).

Dans ce sens, la démarche de l'entretien oral ne consiste pas en une recréation 'historiciste' du passé, mais plutôt en une « enquête dans le présent de la Shoah » (*Ibidem*). Il existe ainsi quelques entretiens difficilement compréhensibles, qui témoignent d'une ardue mise en mémoire des événements, voire d'une intense perturbation des associations d'idées. Les digressions y sont telles qu'elles hypothèquent la compréhension du récit :

T4 : Non. Je vais vous dire, avant, je ne voulais pas parler de cela. Je ne voulais pas me rappeler, parce que c'était terrible pour moi. L'un, qui était très religieux, a reçu un certificat d'Israël, parce que sa femme était... c'étaient deux garçons et une fille. Et le père voulait qu'il vienne en Israël. Il avait un magasin là-bas. Mais il a dit : «Je viens quand le Messie va venir». Il était à Majdanek. Avec trois enfants et une femme. De Cracovie. Esther, s'appelait la fille. Et un frère, qui a deux enfants. Ils se sont mariés, ils ont eu des enfants. Ils sont tous morts.

J'ai une sœur qui avait un magasin à Cracovie. Le mari vivait à Paris. J'ai été chez lui. Il était très riche. Il avait une maison à Cracovie... Il s'est marié avec une autre femme. Il voulait me donner... J'ai dit que je ne voulais rien, que j'avais assez pour moi. Je suis content de tout ce que j'ai, au fond. Je ne suis jamais jaloux que l'autre ait quelque chose. Enfin, je suis optimiste, toujours. Et je reste comme cela. Vraiment, quand j'étais dans les camps de concentration, j'ai vu des bêtises, vraiment. Des mensonges. Les Russes venaient presque chez nous. Ils allaient bombarder. Et j'ai tenu mes amis, en leur disant : "On va rester vivre". Celui qui est en Israël, il voulait faire un livre de moi. J'ai dit : "Non, je ne veux pas, et je ne peux pas". Je n'ai jamais voulu parler de cela. Parce que c'est très mauvais que je me rappelle tout ça. Malheureusement. La même chose maintenant, en Israël, avec Itzhak Rabin. Un Juif qui tue l'autre. Chez nous, en Pologne, on n'a pas entendu ça. Jamais. Je vais vous dire, c'est beaucoup la faute parce qu'ils ont marqué dans le journal... Et les jeunes sont influencés par cela. Malheureusement. Et c'était un génie, Yitzhak Rabin. Un général, et tout. Mais enfin, qu'est-ce qu'on peut faire ? Je peux vous donner des choses qui marquent tous les camps : quand j'y suis entré, qu'est-ce que j'ai fait là-bas. Je n'ai pas une grande pension, parce que je ne voulais pas aller en Allemagne pour un contrôle. Je n'ai pas confiance. Ni dans l'Allemagne, ni dans la Pologne. Mon frère était parti au rechtbank. Moi, j'étais contre. Je voulais lui donner l'argent pour aller en Israël. J'étais contre le rechtbank... Je ne suis pas religieux, seulement je suis, de cœur, d'une famille fanatique. C'était une famille où on connaissait beaucoup du Talmud. Mon père a fait beaucoup pour les malades. Il a tout fait. Enfin, pardon, je ne parle pas bien français.

Apparaissent également des sauts dans le temps plus classiques, suivant une logique d'enchaînement d'idées, mais qui peuvent également révéler les silences dans la trajectoire de la personne. Dans un des entretiens, le récit risque à un moment de passer directement de l'arrestation à l'arrivée au camp, événements pourtant séparés par six semaines d'internement à la Caserne Dossin. L'intervieweur doit sans cesse ramener à l'enchaînement des faits, dans un récit qui semble irrémédiablement attiré par Auschwitz. Cette relative amnésie suscite chez le témoin une interrogation méta-mémorielle, ainsi qu'un appel à la connaissance historique de l'intervieweur :

I1 : Vous dormiez où à Malines ? Ça se passait comment, disons ?

T3 : Eh bien écoutez, là je ne me souviens mais vraiment pas du tout. [...] Et moi, maintenant quand j'y pense, j'ai l'impression que... On avait simplement une couverture, ou je sais pas. Vous savez comment, vous pouvez... vous pouvez peut-être me le dire... Vous ne savez pas non plus... Là, j'ai vraiment pas le souvenir. [...] J'ai l'impression, je ne me vois pas allant

même me laver, figurez-vous. Tiens, c'est bizarre, hein. Je ne sais pas, ça vous me feriez plaisir en me rappelant ça, je ne m'en souviens pas du tout. [...]

I1 : Mais alors quel était l'ordre du jour à Malines ? Vous vous leviez à quelle heure ? Comment...

T3 : Oh ça ! je ne sais.

I1 : ... se passait le lever ?

T3 : Ça, je ne me rappelle absolument plus.

I1 : Comment ça se passait ?

T3 : Non ça, je ne... ça, je regrette beaucoup, mais je peux... j'peux absolument pas vous le dire.

I1 : Ou ce que vous faisiez de vos journées ?

T3 : Non, moi je... Enfin, on ne... on ne travaillait pas. Et je suppose que l'on parlait entre... entre nous... ceux qu'on... ceux qui se connaissent ou... Voilà, des histoires comme ça mais... mais... mais j'ai un... vraiment pas de souvenirs de Malines, c'est bizarre. Mais enfin si vous... si vous savez quelque chose, alors vous me le dites. [...]

I1 : Alors... Que voulais-je encore vous demander... Qu'est-ce que vous faisiez de vos journées en général ? Donc, rien ? [...]

T3 : Non et regardez, je ne me souviens même pas avoir vu des SS en uniforme à Malines. C'est ça qui est aussi bizarre. Moi, il me semble qu'avoir vu des personnes civiles. Je sais, lorsque je suis arrivé, on m'a jeté dans un bureau et mon souvenir s'arrête pratiquement là ! C'est pas croyable ! Et je me souviens de choses bien avant cela, mais de là, de Malines, je n'ai vraiment pas beaucoup de souvenirs.

La répétition ressortit de la même logique de déchronologisation du récit. Ainsi ce même témoin, qui semblait avoir tout oublié de la Caserne Dossin, se souvient de détails presque incongrus à Auschwitz, par exemple le nom donné aux chevaux de son attelage (« Fanfare und Eckse»), qu'il répète à plusieurs reprises.

La micro-structure, enfin, est également concernée par ce bousculement de la temporalité narrative, particulièrement dans l'usage des temps verbaux :

T3: Et alors, je suis monté dans le train et je me suis mis sur la plate-forme là, sur une plate-forme. Le contrôleur est arrivé : "Ticket..." Ben, j'dis : "Ecoutez, j'dis, j'ai pas de ticket, j'ai dû sauter d'un train, y avait un Feldgendarm". "Alors, restez ici". Ouais. Il m'a dit : "Ecoutez, restez ici, je vais... s'il y a un danger, je vous le dirai". Alors, je suis arrivé à Louvain, j'ai été chez Delsart, j'ai été très bien reçu, ils m'ont donné à manger, etc., etc. Euh, ils m'ont donné de l'argent pour que je puisse rentrer avec le train, je suis ren... bon, j'avais pas l'air, j'ai pas l'air, j'avais pas l'air juif à l'époque, enfin maintenant, je ne sais pas.

Dans le même ordre d'idée, les oublis lexicaux ne sont pas neutres :

T5 : En trois jours après, y avait un... un... un chose... euh... pour aller à Auschwitz.

I2 : Un convoi.

T5 : Hein ?

I2 : Un convoi.

T5 : Non. Y avait des... y avait un expo... y avait...

I3 et I2 : Un transport...

T5 : Transport, oui ! Transport...

À ces phénomènes, il faut adjoindre la récurrence d'« embrayeurs attestatifs », qui diffèrent un instant la logique narrative. Les travaux de Renaud Dulong sur le « témoin oculaire » ont montré que « le témoignage supposait de faire confiance au témoin, sur base du « j'y étais, j'ai vu ». Cet acte performatif est « tourné vers l'avenir, équivalent à une promesse : en affirmant 'j'y étais', le témoin s'engage à fournir la même version des faits quelles que soient les circonstances » (Dulong R. 2009). Or ces passages d'attestation peuvent être considérés comme un marqueur supplémentaire de l'entropie narrative propre à l'entretien. Dans les interviews de la Fondation, les enchaînements narratifs sont en effet fréquemment interrompus par des séquences descriptives, proches de l'hypotypose. Comme le signale Jean-Michel Kasbarian, ce procédé, fréquent dans d'autres récits de la violence extrême, « contribue à assurer l'emprise du narrateur sur le passé à travers la singularité de son interprétation » (Kasbarian J.-M. 1994 : 321-332) : il n'y a que le témoin à avoir vécu cela en propre et personne d'autre ne pourrait le raconter de la même manière. Les exemples de ce type, le plus souvent introduits par des marqueurs de type « je le vois », « je m'y vois encore », « il était là, devant moi », sont abondants :

T6 : Je la vois encore, toujours devant sa machine à coudre, écoutant les opéras, pleurant quand il y avait un opéra un peu larmoyant.

T6 : Je me vois encore avenue du Midi, tout cela, hein ! On arrêtait les gars. Petit à petit, la voiture de la Polizei... les noires là – C'était des Renault, je crois... – se remplissaient.

Certains témoins sont d'ailleurs conscients du potentiel narratif de ce qu'ils racontent :

T6 : Dans la mine, un jour – je ne sais pas si je te l'ai raconté – on était en train de pelleter le charbon, de les porter sur les sauterelles, etc. Puis à un certain moment l'ouvrier civil – un Polonais – qui nous dirigeait fait sa pose. [...] À un certain moment, il sort une pomme. Et il l'épluche tranquillement et le rond de pelure petit à petit descend, tombe sur le sol. Au moment

où le rond de pelure tombe sur le sol, je veux le prendre. Qu'est-ce qu'il fait, le salaud ? Il prend son pied avec... avec sa botte, hein ! et il l'enfoncé dans la boue de la mine. Tu vois ? Qu'est-ce qui s'est produit ? Pendant qu'on nous a mis au travail, je suis allé dans la boue, j'ai repris la... la... tout... tout le rond de pelure et j'ai mis dans la poche. Qu'est-ce que j'ai fait ? Au camp, bien sûr. Je l'ai lavé et je l'ai mangé. Eh bien, maintenant, chaque fois que je mange une pomme, je pense à ça, nécessairement. Et je pèle ma pomme. Depuis un certain temps plus, depuis que j'ai pris conscience de ça... je pèle ma pomme, puis je mange l'épluchure. Après avoir mangé ma pomme pelée, je mange l'épluchure ! Aujourd... Aujourd'hui plus, parce que j'ai pris conscience de ça il y a un ou deux ans. Et je verrais très bien – ce serait quelque chose d'extraordinaire pour un cinéaste – que de filmer ce... ce moment que je viens de te décrire dans l'obscurité de la mine, avec l'éclairage des lampes de mineurs⁵.

Les différents éléments abordés sont à rattacher au phénomène plus global de délinéarisation du récit. Ils peuvent bien entendu apparaître dans des récits absolument neutres, mais leur récurrence dans ce type de corpus indique que la temporalité déployée par le récit agit de manière mimétique aux événements racontés, inscrivant dans sa matière tant l'obsédante répétition de l'événement traumatique que l'effet de fragmentation du réel face à l'extrême violence.

4. Les larmes du témoin

On a montré combien la narration des événements, tout en étant intégrée dans une structure chronologique – celle, imposée, par l'intervieweur – la remettait en cause. Dans certains cas, l'arrêt du récit est envisagé. Certains passages narratifs bloquent en effet le témoin dans son récit, constituant des sortes de 'trous émotionnels', et peuvent demander de reporter l'enregistrement. Sans surprise, le récit du choc se concentre sur la mort des proches, événement qui trouve de nombreuses manières pour s'exprimer. Plusieurs éléments peuvent en effet potentiellement être considérés comme des enclencheurs narratifs du deuil, dont, de manière absolument non exhaustive, l'aspect visuel des déportés, le recours à l'objet et la non-advenue de l'événement.

Dans l'exemple suivant, l'aspect visuel des déportés enclenche la séquence, qui sera interrompue, où sera évoquée la mort des parents, puis la difficulté d'intégrer l'horreur vue :

⁵ Souligné par l'auteure de cet article.

T7 : Y avait quelques-uns qui ont été couchés sur des planchers, sur des lits, minces, maigres, ils n'ont pas eu à manger... je parlais yiddish... et je suis tombé... évanoui... qu'on m'a conduit dans un hôpital... c'était un hôpital de campagne, si vous voulez... pour quelques jours, c'était cinq, six jours, parce que j'étais... j'ai reçu un choc terrible.

I4 : Vous avez reçu un choc en voyant tous ces Juifs dans l'état où ils étaient ?

T7 : Oui. Terrible. [Il pleure.]

J'étais: J'imagine.

I4 : Vous avez découvert des choses dont personne ne soupçonnait l'existence ?

T7 : Dans ce moment-là, je me rappelais de mes parents. [Il pleure.]

I4 : J'imagine.

[Interruption.] [...]

I4 : Et après ça, vous êtes retourné à Majdanek ou vous n'êtes jamais retourné ?

T7: Oui, oui, oui... non, j'ai jamais retourné. Et c'est pour ça que je veux pas aller en Pologne. Ma femme a été avec mon fils, en Pologne, mais je n'ai pas voulu aller. Je veux pas aller en Pologne.

I4 : A cause des camps... vous ne voulez pas voir les camps...?

T7 : Non, la Pologne pour moi, c'est un grand cimetière [sanglot]... j'irai... jamais en Pologne... non...

L'objet est également médiateur dans le récit, comme dans le cas où un témoin raconte avoir reconnu, lors d'une visite à Auschwitz des décennies plus tard, un objet fabriqué par son père:

I5 : Et donc vous avez appris la déportation de vos parents quand ?

T8 : [...] J'ai appris par le comité qu'ils étaient... après la guerre ! J'ai... Ol... Oldenburg... qui m'a fait savoir que mes parents étaient déportés à Auschwitz. Et vous savez quoi ? [Fort ému]. J'ai été maintenant [il pleure] à Auschwitz comme délégué et j'ai reconnu une brosse que mon père a travaillée. Devant la vitrine qui est à Auschwitz, j'ai regardé et j'ai la même brosse chez moi à la maison maintenant aussi parce que mon père avait... Moi, j'avais de la famille ici. Il a envoyé ici avant la guerre cette brosse pour se peigner... se... pour les cheveux et je les ai... je l'ai encore aujourd'hui que je l'ai... je l'ai pris aussi et j'ai vu devant la même [très ému] fabrication de mon père. Ça m'a tellement donné un coup quand j'ai vu ça.

I5 : Ça veut dire qu'il aurait travaillé là ?

T8 : Non, ils l'ont pris quand il est certainement venu à Auschwitz, alors on a pris tout ça ! Parce qu'ils avaient quand ils sortaient alors... il est resté, il a des valises... il y avait là-bas. Ça, il y a des montagnes de valises, de cheveux et tout ces trucs-là. Et juste devant cette cage maintenant qu'ils ont fait parce qu'avant quand j'étais il y a 20 ans, c'était en vrac, tout était

mélangé, maintenant tout était derrière une grande vitre là. Et juste devant, c'était cette brosse que mon père travaillait.

I5 : Sa fabrication à lui ?

T8 : Sa fabrication à lui. C'est... c'est marqué !

L'objet, en plus d'être un maillon dans le travail de deuil à accomplir, agit comme tremplin narratif pour raconter le destin du père. Le sème de la 'brosse' fonctionne également comme facteur d'attestation par la trace au sens de Carlo Ginzburg : la présence de la brosse marquée prouve que le père est passé par Auschwitz.

Dans le troisième exemple, c'est en racontant la possibilité de la mort des parents, et à partir de là, la sienne propre, que le témoin s'écroule, alors même qu'il retrouve ses proches vivants et qu'il a auparavant raconté sa déportation sans interruption :

I6 : Ah oui, toi, tu ne savais pas qu'ils étaient vivants tous.

T9 : Non, je ne savais pas. [...] La première des choses qu'on fait, c'est d'aller vers le lieu d'où on vient et d'avoir au moins le témoignage des voisins, avant d'aller plus loin. Je suis arrivé à la rue Coenraets. Et je suis allé voir l'épicier du coin. Par eux, j'ai appris que mes parents étaient vivants. [Très ému.] C'est difficile. Je ne sais pas pourquoi. Bon...

I6 : J'arrête ?

T9 : On va essayer. On va essayer. Mais je... [Il pleure.] La première que j'ai vue de ma famille, c'était ma sœur...

I6 : J'arrête...

[Interruption.]

I6 : Vas-y...

T9 : Je suis resté chez l'épicier le temps qu'on prévienne mes parents, parce que je ne voulais pas faire un choc. Et la première personne que j'ai rencontrée, c'était ma sœur. [Emu]. C'était un moment émouvant. Et je ne me suis pas rendu compte encore, à ce moment-là, quelle chance j'avais de retrouver une famille. Après, j'ai vu mes parents. Mes parents allaient tous les jours, dans mes souvenirs... je crois qu'il y avait du côté de la place Rouppe quelque chose où on affichait les noms des survivants.

I6 : Oui, je crois que c'était là, place Rouppe.

T9 : Ils allaient tous les jours voir. [Il pleure]. Bon. Ça va se calmer, tu sais.

[Interruption.]

Le besoin de protection face à des épisodes émotionnellement trop intenses peut du reste être énoncé de manière explicite dans le récit, ce qui doit évidemment être respecté par l'intervieweur :

T10 : Ça oui, ma sœur et moi, nous sommes restées ensemble, jusqu'au moment où elle est devenue malade et qu'elle a eu la fièvre typhoïde. [...] Alors... parce que j'ai eu quand même, la seule chose que je pouvais faire pour elle, c'est d'économiser mon pain pour le lui donner pour qu'elle mange un peu plus. Mais ça n'a pas servi à grand-chose. [...] Oui, elle a été là [soupir]... elle est décédée le 8 octobre... elle a été là peut-être...

I7 : Elle est décédée à l'infirmerie ?

T10 : Oui, oui, oui, oui, et...

I7 : D'accord.

T10 : Et j'ai... j'ai assisté à... à ses derniers moments mais... là je passe outre, ça je ne peux pas raconter... c'est... c'est trop pénible...

5. Le passé au présent

La situation de l'entretien est généralement considérée comme un handicap à la saisie de la 'substance' du récit de vie. En effet, selon Hélène Wallenborn, « la plus grande contrainte qui s'opère sur le récit est le caractère public de la situation d'énonciation : la caméra ouvre l'espace vers un public imaginaire, composé surtout de jeunes. Cette situation de parole publique induit des silences ou des retenues : les moments de bonheur qui pourraient minimiser l'horreur de l'expérience ; les relations moralement condamnables entre détenus et tout ce qui concerne la déchéance physique et morale » (Wallenborn H. 2006 : 137).

Mais la situation d'énonciation particulière à l'acte testimonial peut aussi nourrir le récit du passé, en même temps que celui-ci produit des appels d'air vers le présent. Ces interférences font apparaître le choc des temporalités propre au vécu traumatique, tout en provoquant une rupture chronologique supplémentaire. On présentera maintenant quelques cas où la situation d'énonciation est conscientisée par le témoin.

L'acte narratif de l'interview déclenche souvent une réflexion métamémorielle de la part du témoin. Un retour réflexif est d'ailleurs suggéré par le canevas de l'interview, qui consacre sa dernière partie à des questions portant sur l'époque contemporaine (réflexions sur la mémoire individuelle et collective, réaction à l'entretien) :

T6 : Pendant cette semaine qui nous sépare, j'ai été amené à réfléchir beaucoup, toujours au but de ton... de ton institution. Et je me suis dit : tiens ! il y a quelque chose d'extraordinaire. Les gens vont se dire : pourquoi tant de témoins, pourquoi tant de... d'interviews ? Mais parce que, chacun, nous détenons un aspect des choses. Chacun, nous détenons un morceau de la réalité. Et en lisant dans le train en revenant, en arrivant plutôt ici, j'en étais au second évangile. Celui de saint Marc. Maintenant, j'en suis à saint Jean. Et je me suis dit : mais au fond, les évangiles, c'est également des récits divers, qui apportent... C'est des récits ! Et finalement, j'ai mis ça en rapport avec Rashomon. [...] Même le regard faussé a son importance. Voilà ce que je voulais dire en pré... en préambule. Et je mets ça... Pourquoi je dis ça en préambule ? Parce que ça va également de pair avec ce médecin dont je t'ai parlé, je crois. J'ai dit que c'est l'unique regard humain que j'aie rencontré dans l'univers concentrationnaire.

La difficulté psychologique du témoignage est également parfois évoquée. Dans l'exemple suivant, le témoin vient de raconter la mort de son père pendant la Marche de la mort, et préfère avancer dans le récit pour « en finir » :

I1 : On va s'arrêter ici parce que nous sommes à la fin de la bande...

T11 : Ah oui ! Parce que moi, j'aurais continué pour en finir, hein !

I1 : Si vous voulez, on peut continuer, mais on va arrêter cette bande-ci de toute façon.

T11 : Je préfère continuer...

I1 : D'accord.

T11 : ... parce que je ne veux plus recommencer avec ça.

I1 : D'accord, alors on va arrêter ici et on finit cette bande-ci.

[Interruption. Changement de cassette].

Des réactions psychologiques à l'acte testimonial plus précises peuvent également être verbalisées dans le cours de l'interview :

T2 : Et Albert ne savait pas qu'il était juif, puisque son papa ne voulait pas qu'on en parle et moi je n'osais rien dire. Moi je n'ai rien osé faire... par ma peur de... bon, ben voilà ! Et le plus étrange... alors bon, je vous ai vue la dernière fois il y a deux jours et j'ai recommencé à avoir mal aux mains et j'ai recommencé... le lendemain, je me réveille, je ne savais plus bouger mes jambes. Oh !, je dis, non, hein ! Alors j'ai téléphoné à ma médecin, ma... ma... Anne Michel... docteur Anne... qui fait de la médecine holistique... je lui téléphone, je lui dis : "Ecoute, Anne, tu dois me recevoir, je ne sais pas ce qu'il y a, mais je redeviens malade comme avant..."

Qu'est-ce qui se passe ?” Alors elle m’a reçue, elle dit : “Mais tu n’as rien, tu sais. Tu vis la vie de ta mère, tu dois lui rendre ce qu’elle t’a donné”. Je dis : “Ecoute un peu, j’ai mal partout, commence pas tes histoires ! ” Elle dit : “Comment vivait ta mère ? ” Je dis : “Ma mère vivait dans la peur et dans la misère et elle est morte de chagrin”. Alors elle dit : “Oh ! Rends-lui tout ça !” [Elle pleure.] Alors bon, j’ai parlé à ma mère et puis j’ai parlé à mon prof de kinésio, qui est une amie, et elle dit : “Oui, oui, c’est bien, tu as parlé à ta mère, tu as... mais viens faire une séance quand même”. Et alors j’ai retourné à ma mère, hier, et j’ai plus mal ! [Elle pleure].

Plus étonnant, au niveau du contenu, des sortes de passerelles sémantiques peuvent être établies entre le passé du camp et le présent de l’interview. L’exemple ci-dessous rapproche deux modalités de l’interrogation (à l’arrivée au camp de rassemblement de Malines et lors de l’entretien) :

T5 : Nous sommes... nous étions en trois jours... après trois jours, je suis... j’étais... on devrait être là-bas... là-bas à Malines... on devait se inscrire... on devait rentrer par ici et y avait des... ça me... ça me donnait tant de mal... y avait les secrétaires... comme vous êtes... vous faites ici... y avait des... des filles juives qui travaillaient pour eux... et ils ont tous et... et ???... je me rappelle plus du nom malheureusement et... On devrait le premier... on devrait donner le nom et où on... on est né et... et le deuxième fille... on devrait débarrasser tout... de bagues, de... de... de portefeuilles et... et tout. Tout le... tout de... de valeur.

Cette passerelle passé-présent n’est pas toujours assumée par une comparaison. Reste que, dans l’exemple qui suit, la proximité, dans le temps de l’entretien, entre des commentaires sur la situation d’énonciation (la chaleur dans l’appartement, la soif) et le contenu du récit concentrationnaire, est extrêmement révélatrice non seulement du fonctionnement de la mémoire individuelle, mais également de la portée éthique de l’acte testimonial :

Épouse T6 : [Chuchote à l’interviewer] : Il fait chaud ici.

I2 : Oui...

T6 : Je peux boire ?

I2 : Je vous en prie, dites. Faites à l’aise.

T6 : Nous sommes... nous sommes arrivés... Tu sais que c’était avec moi le... le... Chaïm le frère d... de...

I3 : De mon père.

T6 : [Il pleure]. Ça va, ça va, ça va, ça va. [À son épouse] : Tu vas me lâcher un peu ! Et lui avait... lui avait... avait pas... n'avait pas de manteau parce que nous, quand nous sommes arrivés là-bas à Birkenau, nous sommes rentrés... le camp était peut-être deux, trois semaines. Le baraque, c'était pas encore prêt, fini, comme il faut. Mais le chose était rien que de... que de saletés en bas et... et ils ont... quand nous sommes sortis de train, tous... tous débarrassés le manteau... de tout le bagage, tout parce que je devais... j'avais des bagages, non ! Alors j'ai... Et lui a dit... Chaïm... Chaïm a dit... Chaïm a dit : "Qu'est-ce que je vais faire maintenant en hiver ? J'ai pas de manteau !" J'ai dit... j'ai dit lui : "Qu'est-ce que tu... qu'est-ce que tu veux ?" Pour le moment y avait... j'avais... j'ai jamais oublié. Le 25 octobre, y avait 26, 27 degrés. Chaud. En... en Pologne. Ça... c'est très rare ça.

I2 : Oui.

Épouse T6 : 40 degrés...

I2 : Oui.

6. Conclusion

On a vu au cours de l'analyse que la remise en cause de la linéarité narrative jouait à plusieurs niveaux, de la structure de l'entretien à l'usage lexical, en passant par les interruptions dans l'enregistrement. D'autres éléments concernés par l'entropie narrative mériteraient d'être étudiés. La structure de la phrase orale, notamment, semble sur base de l'échantillon étudié suffisamment intéressante que pour susciter une attention linguistique plus accrue⁶. Dans un autre sens, un travail comparatiste sur des séquences prédéfinies (l'arrivée au camp, par exemple) permettrait d'affiner la compréhension narratologique de l'entretien.

Par-delà l'étude de différents traits structurels propres à l'entretien, la question de l'entropie posée par ce numéro a révélé dans le corpus une incessante négociation entre un projet originel scientifique et rationalisant, et l'accueil de la complexité et de l'extraordinaire, qui fonde l'intérêt autant éthique qu'épistémologique de la récolte de témoignages. En effet, comme l'écrit Florence Decamps, citant Pierre Bourdieu, l'entretien permet de remettre en cause une vision de la vie, qui « se raconterait comme une histoire, c'est-à-dire comme une succession d'événements pourvue d'un ordre chronologique et logique, pourvue d'un sens, 'expression unitaire d'une intention subjective et objective', d'un 'projet originel', et promise à un aboutissement » (Decamps F. 2001 : 543). La Shoah a renversé, détruit les projets de vie: son récit – y compris dans

⁶ Dans une optique d'analyse des données textuelles, consulter Damon Mayaffre et Mahé Ben Hamed (2014).

une de ses variantes les plus structurées qui est l'entretien semi-directif – intègre donc par la force des choses le « facteur désordre ». Si celui-ci est dans la pratique souvent déploré par les historiens à la recherche de données factuelles, il faut être attentif à ces errances du récit, parce que l'entropie est la matière même du vécu raconté.

Si dans cet article l'acception du terme issu de la thermodynamique a été volontairement prise dans le sens lâche du désordre, il n'est pas interdit de voir dans l'irréversibilité postulée par le principe d'entropie le lieu même de la responsabilité et de la liberté du témoin autant que de l'historien : le témoin a parlé et un récit, vaille que vaille, a été produit. L'entropie serait alors « un outil capable de [...] libérer des chaînes de la causalité pour [...] ouvrir le champ de l'invention » (Dahan-Gaida L. 1991 : 119)⁷. L'Histoire n'est pas plus un éternel retour qu'elle n'est un récit totalisant sur le passé.

Il y a donc lieu de relégitimer cette ouverture au désordre, à l'aléatoire, à la discontinuité, mais aussi aux silences, pour pouvoir bâtir non seulement une histoire des sensibilités – on ne témoigne pas de la même manière dans les années 1950 qu'aujourd'hui, on ne raconte pas les faits de la même manière dans un tribunal que dans un groupe de parole –, mais aussi une histoire *sensible* de la Shoah.

7. Bibliographie

Cathy CARUTH (1996), *Unclaimed Experience : Trauma, Narrative, and History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Laurence DAHAN-GAIDA (1991), « Entropie, histoire, récit : l'exemple de Musil », in *Romantisme*, n° 72, pp. 109-123.

Emmanuelle DANBLON (2007), « Stratégies de la rationalité discursive face à la représentation de l'extrême », *Tangence*, n° 83.

Florence DECAMPS (2001), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Renaud DULONG (2009), « Qu'est-ce qu'un témoin historique? », in *Vox-poetica. Lettres et sciences humaines*, <http://www.vox-poetica.org/t/articles/dulong.html>

⁷ Cet article porte sur une étude de l'entropie narrative chez Robert Musil, en s'appuyant sur les transferts discursifs entre science et littérature.

Martine GOLDBERG (1998), *Guide à l'interview* [document interne].

Jean-Michel KASBARIAN (1994), « Récit de génocide et production d'identité », in Jacques BRES (dir.), *Le récit oral, suivi de Questions de narrativité*, Praxiling, Université Montpellier III, pp. 321-332.

Dominick LACAPRA (1998), *History and memory after Auschwitz*, Ithaca et Londres, Cornell University Press.

- (2001), *Writing History, Writing Trauma*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

Catherine MASSANGE (2012), « L'expérience de la Fondation de la Mémoire contemporaine », in Albert MINGELGRÜN et Beatrice BARBALATO (dir.), *Archiver et interpréter les témoignages autobiographiques*, Presses universitaires de Louvain, pp. 193-197.

Damon MAYAFFRE et Mahé BEN HAMED (2014), « Récits de mort et souvenir traumatique. Trames et traces lexicales des témoignages sur la Shoah », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°13, <http://journals.openedition.org/aad/1836>.

Paul RICOEUR (1991), « Événement et sens », in *L'espace et le temps. Actes du XXIIe Congrès de l'Association des Sociétés de Langue Française, Dijon 1988 (Problèmes et controverses)*, Vrin, Société Bourguignonne de Philosophie, 9-21.

Hélène WALLENBORN (2006), *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, Charleroi, Labor.

